



BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651, à l'entreprise

Aliaxis Nederland BV
Industrieterrein 11, NL - 5981 NK Panningen,

pour la production de

**Tubes en PE pour les branchements et collecteurs d'assainissements enterrés sans
pression, groupe de dimensions 1 (110-630mm)**

fabriqués dans l'unité de production

Westfälische Kunststoff Technik GmbH
Homborgstraße 11-13, DE - D-45549 Sprockhövel,

en conformité avec la

**NBN EN 12666-1+A1:2011 « Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements
et les collecteurs d'assainissement sans pression enterrés - Polyéthylène (PE) » et les PTV
1004:2015**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-651-1640-12666P-D1-24790-47288 | Valable du 2025-09-01 au 2028-08-31

Délivré à Bruxelles, le 9 septembre 2025.


Olivier DELBROUCK
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

SIÈGE SOCIAL : CANTERSTEEN, 47 BE – 1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL : HERMESLAAN, 9 BE – 1831 DIEGEM
TEL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.



021-PROD

Tubes en PE pour les branchements et collecteurs d'assainissements enterrés sans pression, groupe de dimensions 1 (110-630mm)

Tubes Akatherm		
Types faisant partie de ce certificat		
- Couleur : noir (RAL 9011) - PE80		
Groupe de dimensions 1 :		
	Epaisseur de paroi min-max (mm)	
Diamètre (mm)	SN2 - S16 (uniquement "U"*)	SN4 - S12,5
110	-	4,2 - 4,9
125	-	4,8 - 5,5
160	-	6,2 - 7,1
200	-	7,7 - 8,7
250	7,7 - 8,7	9,6 - 10,8
315	9,7 - 10,9	12,1 - 13,6
Marquage : (exemples)	SH Akatherm PE80 Tempered EN 1519 ... BENOR ...110 x 4,2 BD S12,5 SN4 EN 12666 UD**-RIOOL - EGOUT SH Akatherm PE80 Tempered EN 1519 ... BENOR ...315 x 9,7 B S16 SN2 EN 12666 U*-RIOOL – EXT - EGOUT * U : Code de zone d'application pour le drainage et l'évacuation des eaux usées sans pression à plus d'un mètre du bâtiment auquel le système de canalisations enterrées est raccordé. ** UD : code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression aussi bien à l'intérieur de la structure du bâtiment qu'à l'extérieur de celle-ci	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 9 septembre 2025.



Olivier DELBROUCK
Directeur Général